



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE

33, rue des Vignoles, 75020 Paris – br.rp@cnt-f.org – www.cnt-f.org/urp/ – 0695456762
Permanences régionales tous les lundis 14h-19h – 1^{er} mercredi de chaque mois 17h-19h

ON A TOUJOURS RAISON DE SE SYNDIQUER !

Un syndicat, pour quoi faire ?

- Défendre ses conditions de travail (salaire, temps de travail, dignité, etc.)
- Ne pas rester seul face à sa hiérarchie
- Connaître ses droits
- Savoir ce qui se passe dans l'entreprise et dans les administrations
- Se tenir informé des événements hors de nos lieux de travail

Un syndicat, c'est choisir :

- La solidarité contre l'individualisme et l'isolement
- La lutte collective contre le chacun pour soi
- L'espoir contre la résignation
- L'esprit critique contre les fausses évidences du pouvoir et des médias

Comment créer une section syndicale ?

- Contacter le syndicat CNT le plus proche de l'endroit où l'on vit ou travaille
- Dans le public, il suffit généralement de déclarer la section syndicale et de désigner un représentant
- Dans le privé, il faut être au moins deux adhérents du syndicat dans l'entreprise : c'est un minimum pour avoir le droit de créer une section syndicale
- Nommer un représentant de la section syndicale (il doit être délégué du personnel titulaire dans une entreprise de moins de 50 salariés)

Ensuite, l'activité syndicale peut se développer (tracts, réunions, etc.). Bien entendu, vous ne serez pas seul : le syndicat sera toujours à vos côtés pour vous soutenir dans cette démarche, vous conseiller si besoin, etc.

Chômeurs, précaires, travailleurs en formation, en activité ou à la retraite...

Pour la CNT, la lutte des chômeurs et précaires est liée à celle des salariés en CDI ou fonctionnaires. Nous avons les mêmes intérêts : défendre nos droits face aux patrons et à l'État. Chacun a sa place dans notre syndicat, d'autant plus que précarité et chômage sont souvent synonymes de surexploitation, d'isolement et de mépris. Dans cette situation, se syndiquer, c'est oser l'arme de la solidarité !

LA CNT, C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme. Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal-logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

**FACE AUX ATTAQUES DE L'ÉTAT ET DU PATRONAT,
NE NOUS RÉSIGNONS PAS, SYNDIQUONS-NOUS !**